maître d'ouvrage
commune de Renneville

deliberation du conseil municipal du : 29 NOV. 2006

carte communale approuvée par arrêté préfectoral du :

carte communale

dossier approuvé

29 NOV. 2006
AC

2 - Plan de zonage

maître d'oeuvre
direction départementale de l'Équipement de l'Eure

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
direction départementale de l'Équipement Eure

service aménagement du territoire et environnement
1 avenue Foch
27 022 Evreux cedex
téléphone
02 32 29 62 25
télécopie
02 32 29 60 67

Références fond de plan
date : 2003
echelle : 1/5000

LEGENDE

SC Secteurs où les constructions sont autorisées

A l'extérieur du secteur SC, seules sont autorisées :
- l'adaptation, le changement de destination, la réfection, l'extension des constructions existantes et leurs annexes ;
- les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ;
- les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière, et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Sact Secteur réservé aux activités

LIMITE DE ZONE

Bois

Marnière localisée (source commune) R : 50 m

Ecoulement des eaux